



NAO 2014, première réunion le 28 mars 2014

DE 9h30 A 11h30

St Etienne

Lors de cette rencontre la DRH nous a dressé un tableau de l'entreprise Casino Cafeteria, pas de Casino Restauration, ni du Groupe Casino, qui en résultat, reste à deux chiffres, idem le bénéfice.

Effectivement les moyens restent complètement différents, si vous êtes chez R2C, avec des embauches spécifiques pour aller chercher des marchés, et Casino Cafeteria avec les projets ALBH, qui pour l'instant restent à l'état d'une dizaine d'établissements.

La DRH nous a bien rappelé que nous n'étions pas à DCF, mais à Casino Cafétéria, effectivement la CFDT a rappelé que les moyens étaient complètement différents, et qu'effectivement cela correspondait à un choix d'entreprise, puisque le concept cafeteria semble devenu « has been » et que quoi que les OS disent, les orientations sont arrêtées, le développement se fera sur ALBH ?

La CFDT a aussi rappelé que la baisse de **TVA de 19,6% à 5,5% puis ramenée à 7,5% et maintenant à 10%** devait servir à trois choix :

- ✓ baisser les prix, chacun aura bien compris la baisse de prix,
- ✓ les embauches, là aussi les chiffres sont criants de vérité, de 7000 salariés, nous sommes prochainement à moins de 2000 salariés,
- ✓ et une part pour les salariés ? Là aussi, la première année une prime dite TVA égale à 115€, pour notre part à seulement 20% des salariés, suite aux « petites lignes » qui ont exclu 80% des salariés de cette prime, depuis plus **RIEN**.

La CFDT a aussi rappelé les exonérations de charge de 4% pour 2013, et 6% pour 2014, grâce au **Crédit Impôts Compétitivité Emploi**, lui aussi afin de créer et pérenniser l'emploi.

La CFDT a rappelé également la suppression des charges liées à la famille, pour un montant de **30 milliards d'€**, afin de baisser le coût du travail.

➤ Suite à ce constat nous avons décliné nos **revendications** pour l'année 2014 :

1/ AUGMENTATION DE 2 % POUR TOUS (IDEM POUR LES NON IMPACTES)

2/ PRIME DE TRANSPORT AVEC 2 ZONES : INFÉRIEURE A 5KM = 25€, SUPÉRIEUR A 25KM = 40€

3/ VALORISATION DU PLATEAU REPAS AU 1^{er} JANVIER (revalorisation en même temps que l'actualisation du montant)

4/ PLATEAUX REPAS 11,50€

5/ 1 JOUR D'ANCIENNETÉ A PARTIR DE 10 ANS, PUIS 1 JOUR TOUS LES 5 ANS.

6/ MISE EN PLACE D'UNE PRIME VACANCE

7/ PRISE EN CHARGE DE LA JOURNÉE DE SOLIDARITÉ

8/ TEMPS PARTIEL, REORGANISATION DU TEMPS PARTIEL AFIN D'ÉVITER LE TRAVAIL EN COUPE, RÉDUIRE LES FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET ORGANISER SA VIE DE FAMILLE.

9/ GRATIFICATION ANNUELLE, abrogation du dispositif pour maladie.

A cela s'ajoutera les déclinaisons Groupe, Abondement, Carte Salarié, Carte conjoint, baisse des cotisations prévoyance Groupe, et proposition adhésion accord dépendance, modalités qui à ce jour ne nous sont pas connues.

La DRH a pris note de nos demandes et nous propose une deuxième rencontre le 24 avril 2014.

Fin de la rencontre 11h30.